

Bilan de Compétences D-20H

Plage de réalisation : 30 jours - Durée estimée : 20 heures

Programme de formation

Public visé

Salariés, indépendants, demandeurs d'emploi ou personnes en transition souhaitant analyser leur parcours, leurs compétences, leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir ou confirmer un projet professionnel ou un projet de formation.

Pré-requis

Aucun prérequis technique. Un entretien préalable permet d'analyser la demande, de vérifier l'adéquation de la prestation au besoin du bénéficiaire et de définir les modalités de déroulement.

Informations sur l'admission

Inscription après validation du dossier et accord du bénéficiaire sur les modalités du bilan. Les échanges et documents produits restent confidentiels ; les informations pratiques sont transmises avant le démarrage.

Profil du/des formateur(s)

Consultant expérimenté en accompagnement professionnel, orientation, mobilité, reconversion et analyse de parcours. Il conduit la démarche dans un cadre confidentiel, méthodique et centré sur le besoin du bénéficiaire.

Objectifs pédagogiques

Analyser les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes, les motivations et les ressources du bénéficiaire.

Identifier des pistes d'évolution, de reconversion, de maintien dans l'emploi ou de formation, puis vérifier leur cohérence avec le parcours, les contraintes et l'environnement professionnel.

Formaliser un projet professionnel réaliste et un plan d'action, dans le respect du cadre applicable au bilan de compétences.

Cette formule de 20 heures en distanciel tutoré adapte les entretiens et le travail personnel au besoin analysé lors de l'entretien préalable.

L'orientation pédagogique porte spécifiquement sur : Bilan de Compétences.

Description / Contenu

La prestation se déroule en entretiens individuels, avec un travail personnel guidé entre les séances.

Elle comprend une phase préliminaire pour analyser la demande et définir les modalités du bilan, une phase d'investigation pour explorer les compétences, motivations et pistes professionnelles, puis une phase de conclusion pour structurer le projet et le plan d'action.

Un document de synthèse confidentiel est remis et commenté au bénéficiaire. Le bilan ne délivre pas de certification ou diplôme ; il vise la clarification du projet professionnel ou de formation.

Le volume de 20 heures en distanciel tutoré est utilisé pour organiser les entretiens et travaux nécessaires aux trois phases de la démarche.

Les exemples, exercices et mises en situation sont choisis pour rester cohérents avec cet axe : Bilan de Compétences.

Modalités pédagogiques

Entretiens individuels, exercices d'analyse, recherches guidées et travail personnel. Démarche progressive, confidentielle et centrée sur le projet du bénéficiaire.



Moyens et supports pédagogiques

Entretiens individuels, grilles d'analyse du parcours, supports de réflexion, questionnaires, outils d'aide à l'identification des compétences et documents de travail personnalisés.

Ressources utiles à l'exploration professionnelle, recherches documentaires et éléments de synthèse élaborés au fil de la démarche.

Document de synthèse final remis au bénéficiaire.

Modalités d'évaluation et de suivi

Le bilan de compétences ne donne pas lieu à une certification.

L'avancement est suivi au fil des entretiens : clarification de la demande, exploration des compétences et motivations, validation progressive des hypothèses, formalisation du projet et du plan d'action.

La démarche se conclut par la remise et le commentaire d'une synthèse confidentielle au bénéficiaire.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un échange préalable permet d'identifier les besoins d'adaptation possibles et d'orienter, si nécessaire, vers le référent handicap ou les partenaires compétents.